

Madame, Monsieur,

Le port départemental de Port Haliguen-Quiberon a le plaisir de vous compter parmi les titulaires plaisanciers d'un contrat de plus de six mois et je vous en remercie.

À toutes fins utiles, je vous rappelle que chaque port dispose d'un conseil portuaire obligatoirement consulté sur divers sujets expressément prévus par le code des ports maritimes. Lorsque le mandat des membres de ce conseil arrive à son terme de 5 ans, ou en cas de remplacement intermédiaire, le renouvellement doit en être assuré.

Conformément aux dispositions du code des ports maritimes, il appartient au président du conseil général de nommer par arrêté les membres de ce conseil, notamment les représentants des usagers du port. Parmi ces usagers doivent figurer les représentants du Comité Local des Usagers Permanents des Installations Portuaires de Plaisance, désignés en son sein (CLUPIPP).

Conformément à l'article R. 622-3 dudit code, ce CLUPIPP comprend les titulaires plaisanciers d'un contrat d'amodiation ou de garantie d'usage de poste d'amarrage ou de mouillage et les bénéficiaires d'un titre de location supérieur à six mois. Le comité doit se réunir au moins une fois par an. Dans ce cadre, et suivant les termes de cet article, il revient au gestionnaire du port, de tenir à jour la liste des titulaires et bénéficiaires précités ayant explicitement demandé leur inscription sur la liste du CLUPIPP, aux fins de la transmettre au conseil général du Morbihan.

Par conséquent, je vous saurai gré de bien vouloir m'indiquer, dans un délai de 15 jours, si vous souhaitez être inscrit sur cette liste (merci de retourner le coupon-réponse ci-dessous). Dans l'affirmative, vous serez ultérieurement invité par le conseil général du Morbihan à désigner vos représentants au conseil portuaire.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Bruno GUILLON VERNE
Directeur du port.

COUPON-RÉPONSE à retourner au bureau du port

NOM et prénom :

Port Haliguen-Quiberon

Adresse :

Inscription sur la liste du CLUPIPP :

oui

non

Date :

Signature